

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE**  
**30 rue des Enfants**  
**38150 AGNIN**

**Procès Verbal du 2ème conseil d'école**

**Date : 01/03/2022 Début de la séance : 18h**

**Personnes présentes :**

<b><u>Equipe enseignante</u></b>
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1 Girardet Christine, enseignante des CM2 Belle Maelys, enseignante des CE1-CE2 Gallego Bénédicte, enseignante des CP-CE1 Rosier Lydie, enseignante des GS-MS El Makhloufi Véronique, enseignante des TPS-MS-GS
<b><u>Elus</u></b>
Monteyrémard Christian, maire Barrot Nicole, élue en charge de l'éducation
<b><u>Parents délégués</u></b>
Lallement Jessica Chambon Céline Andrieux Aurore

**Absents excusés:** Mme Piot-Pacquier, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme Veüllens Lucie enseignante décharge de direction, DDEN Mme Bion Christine

**I Effectifs actuels et effectifs prévisionnels :**

**1- Effectifs actuels**

TPS- PS- MS : 26 élèves (1 départ)      MS-GS : 28 élèves (1 arrivée)      CP-CE1 : 22 élèves  
CE1-CE2 : 22 élèves (1 départ)      CE2-CM1 : 24 élèves (1 départ)      CM2 : 25 élèves  
Soit 146 élèves.

**2- Effectifs prévisionnels :**

Départ de 25 CM2 .

Effectifs certains : 129 + 3 TPS (132)

Entrée confirmée de 8 PS (nés en 2019) mais 4 en attente de réponse et 3 TPS (nés au 1<sup>er</sup> trimestre 2020).

1 seule rentrée en septembre au vu de la scolarisation obligatoire des enfants toute la journée dès la fin de la période 1 et des apprentissages progressifs à mener.

Les enfants de moins de 3 ans ne peuvent ni manger à la cantine ni aller en garderie.

MS : 12      GS : 20      CP : 21      CE1 : 15      CE2 : 16      CM1 : 19      CM2 : 18

Après appel aux parents, 1 seul élève devrait partir en raison d'un déménagement.

Des arrivées sont prévues : achats et ventes de maisons , délivrance d'appartements locatifs ...

La campagne d'inscription est lancée. Des affichages ont été posés devant l'école et à la mairie.

La démarche à suivre : contacter la mairie pour l'inscription puis l'école pour l'admission.

Il est conseillé d'appeler l'école avant de passer faire l'inscription juste pour que la directrice note l'enfant sur les listes par rapport à la constitution des classes pour la rentrée prochaine.

Environ 130 élèves sans les TPS sont nécessaires pour 6 classes puisqu'à la rentrée, selon les annonces gouvernementales, les classes ne devaient pas dépasser 24 élèves.

## II Point actuel sur la situation sanitaire

### Passage du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire dans le premier degré au retour des congés d'hiver de chaque zone :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque)
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe)
- Depuis le 16 février 2022, les moments de convivialité entre élèves et personnels ou entre personnels peuvent être organisés dans le strict respect des gestes barrières, notamment le port du masque, les mesures d'aération/ventilation et les règles de distanciation.

### Allègement des mesures liées au dépistage :

- **A compter du 28 février**, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement à J0 et J2) ou au moment de l'information survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires.

## III Cantine et garderie

### Rappel du règlement.

Les parents doivent inscrire leurs enfants en avance sur le site g-galsh.

Il faut éviter au maximum les inscriptions ou désinscriptions de dernière minute (surcoût) qui interfèrent sur le bon fonctionnement et l'organisation des services périscolaires.

Lorsqu'un enfant est malade, les parents doivent prévenir la mairie, la cantine ou la garderie le jour même. Un mail récapitulatif va être envoyé par la mairie aux parents.

Les numéros à appeler sont les suivants :

<p><b><u>Mairie : 04 74 84 07 40</u></b></p> <p><b><u>Cantine : 04 69 61 42 99</u></b></p> <p><b><u>Garderie : 04 74 84 16 65</u></b></p>
---

Merci de les utiliser afin de déranger le moins possible la classe des CE2 CM1 car le téléphone de l'école sonne dans cette classe.

A noter des dysfonctionnements de la ligne téléphonique de la garderie et de la cantine ces derniers jours. Dans ce cas, bien appeler la mairie.

Le nombre d'enfants en cantine augmente. Le nombre d'enfants à la garderie reste stable.

## IV Vie de l'école

### Sécurité

- PPMS : 1 exercice INCENDIE va se dérouler prochainement.
- Parking de l'école : évolution par rapport au 1<sup>er</sup> conseil d'école

*Les parents délégués expliquent qu'ils ont eu de nombreux retours négatifs.*

*La dangerosité du côté du parking médiathèque demeure. Un accident a encore été évité de justesse le matin même.*

*Ils constatent que malgré la présence d'élus ou de dialogue parents délégués-parents, les règles de sécurité ne sont pas respectées.*

*Il est demandé un 2<sup>ème</sup> panneau de non stationnement pour qu'il y en ait un dans les 2 sens de circulation.*

*La présence de la gendarmerie est demandée ponctuellement sur les horaires d'ouverture de l'école.*

*M. le maire et son adjointe ont entendu et pris note des problèmes. M. le maire précise que la vogue va se tenir en avril et risque de ne pas améliorer la situation.*

*Les parents sont invités à se garer autant que possible sur le parking du restaurant, des places étant disponibles.*

- Ouverture du portail sur le temps scolaire : le digicode a été modifié.

Lorsqu'un élève revient d'un rendez-vous, il est nécessaire de sonner à l'interphone pour qu'on puisse lui ouvrir. Il arrive, à certains moments (sieste des petits par exemple), que personne n'entende la sonnette. Dans ce cas, il est nécessaire d'appeler sur le téléphone fixe de l'école : **04 74 84 12 34**.

Ce problème de sonnette sera résolu lorsque les classes de CP CE1, CE1 CE2 et CM1 CM2 seront dans le nouveau bâtiment car un interphone par classe sera mis en place.

### Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

Après plusieurs changements, 2 AESH ont intégré l'équipe éducative à temps partiel. Elles interviennent sur 2 autres écoles.

Elles prennent en charge 4 élèves selon un emploi du temps déterminé par rapport aux besoins des enfants mais également à ceux d'autres écoles.

### RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

Mme Ukalovic, psychologue scolaire est en arrêt maladie depuis le début de l'année.

Seuls les dossiers prioritaires (orientation des élèves après le collège) ont été traités sur ce plan-là.

Les autres dossiers MDA ont donc été complétés et clos sans avis psychologique.

Les demandes d'enseignants ou de parents pour d'autres enfants n'ont pas encore pu être prises en charge.

### Médecine scolaire :

Mme Gouttebroze, infirmière scolaire du secteur, a pu réaliser en partie la visite médicale des enfants de GS.

Les visites se poursuivent en mars.

C'est une visite importante avec un regard complémentaire pour l'équipe enseignante.

C'est un suivi pertinent notamment en fin de CM2 pour la liaison avec le collège.

C'est Mme Gouttebroze qui s'occupe de transmettre les PAI, les PAP et les PPS à l'équipe pédagogique du collège.

### PMI département de l'Isère:

Les élèves de PS devraient bénéficier également d'une visite médicale.

### PEDT :

Les 4 communes Agnin, Anjou, Sonnay et Bougé Chambalud, les écoles travaillent en partenariat avec le centre de loisirs d'Au Fil de l'Ambre.

Les enfants peuvent être accueillis au centre le mercredi et pendant les vacances scolaires avec des activités ludiques, pédagogiques très variées.

L'équipe d'AFDA et les équipes enseignantes construisent également des projets communs.

Un projet concret est poursuivi cette année sur le thème de la sécurité routière.

Des Pow Wow ont été mis en place dans la classe de CM2 : « débattre pour ne pas se battre ».

Une réunion est prévue le 10 mars avec tous les partenaires (AFDA, élus des 4 communes, directrices des 4 écoles).

Les parents délégués sont en discussion avec l'AFDA pour une action commune sur le thème du harcèlement.

*Les parents délégués soulignent que ce thème est également plébiscité par les parents avec le thème de la gestion des émotions.*

Un accompagnement scolaire des élèves avec un accent sur la lecture est aussi mis en place par AFDA en fonction des propositions de l'équipe enseignante à partir du CP.

#### Bilan des projets éducatifs :

Le projet autour de l'olympisme a été mené et est encore poursuivi dans les classes de toute l'école.

Rencontre exceptionnelle avec la championne olympique de biathlon Marie Dorin Habert le 27 janvier à l'école.

Tous nos remerciements à elle !

Le bilan est tout à fait positif avec de nombreux apprentissages menés en classe et des élèves très motivés.

Un livre numérique sur cet événement a été créé et va être diffusé à tous les parents d'élèves dans le but d'améliorer la communication école-famille mais également pour inclure les enfants absents (situation sanitaire) . Mais pour ce faire, tous les formulaires de droit à l'image doivent être rendus à l'équipe enseignante. Ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Un cycle rugby (6 séances) aura lieu pour les classes de cycle 2 le jeudi après-midi sur l'espace enherbé de la salle des fêtes de La Bâtie du 5 mai au 16 juin inclus).

Un cycle hand-ball est également prévu pour les CE2 CM1 si un terrain peut être tracé dans la cour: 6 séances mai-juin. L'achat de 2 cages mobiles est demandé à la mairie.

Tous nos remerciements aux intervenants du rhodia club rugby et au Rhodia Hand ball.

Ce thème des olympiades devrait aussi être développé lors de la liaison CM2 6<sup>ème</sup>.

Le thème de la protection de la planète est également décliné dans toutes les classes avec des projets divers et complémentaires selon l'âge des élèves :

- Maternelle : montagnes/Animaux/compost
- CP CE1 : projet en partenariat avec la CCEBER sur le thème de l'eau. Projet financé par la CCEBER + +  
Projet « ma petite planète »
- CE1 CE2 : Poursuite du travail commencé par Mme Fusi sur les déchets, la pollution des océans ...
- CE2-CM1-CM2 : projet « forêt » poursuivi, l'océan (transat Jacques Vabre ...) , le relief de la France et de notre région (les montagnes avec le biathlon) , un travail sur la COP ...

Malheureusement, le projet artistique sur le thème de l'Océan en partenariat avec l'EPCC TEC est annulé en raison d'un problème médical de l'intervenante.

Les CE2 CM1 et CM2 sont maintenant tournés vers Paris et la classe découverte qui est prévue du 8 au 10 juin.

Coût du projet environ 14 048 euros avec pour l'instant les aides financières ci-dessous :

Participation mairie	1700 €
Participation APE	6000 €
Coopérative scolaire (500 euros par coopérative de classe + 500 euros coopérative générale)	1500 €
DMAE	490 €
Participation des familles (environ)	95 euros

Un appel à mécénat va être mis en place par l'intermédiaire du site « la trousse à projets » validée par

l'Education Nationale. Remerciements à tous les financeurs.

L'APE participe financièrement de manière très conséquente.

En raison de la situation sanitaire, il a fallu trouver de nouvelles façons de récolter de l'argent.

Merci à tous les membres de l'APE.

*M. le maire propose à l'APE de tenir un stand lors du marché aux fleurs du 1<sup>er</sup> mai (gâteaux, mugets...). Se mettre d'accord avec le comité des fêtes.*

#### **IV Travaux nouvelle école :**

M. Le maire explique que les travaux avancent bien mais qu'il y a néanmoins un retard. Il n'est pas certain que les classes puissent emménager cet été. Si ce n'est pas le cas, un déménagement sera prévu lors des vacances de Toussaint.

Le bâtiment proposera 3 classes, 1 salle d'arts plastiques (ou classe supplémentaire en cas d'ouverture) et 1 salle de motricité.

Les travaux d'agrandissement de la salle de sieste des PS MS se poursuivent.

Dans la salle de motricité du bâtiment maternelle, un nouveau revêtement au sol sera déposé lors des vacances de Pâques.

#### **V Points développés par les parents délégués :**

Les parents délégués remercient tous les parents qui ont répondu au questionnaire proposé. On note un très beau taux de retour et de nombreuses remarques pour améliorer la communication et le bien-être des enfants à l'école.

Stationnement : les parents délégués ont insisté sur ce point. (cf paragraphe Sécurité).

#### **Cantine :**

Souhait d'un menu plus varié et demande de changer l'ordre des services de la cantine afin que les enfants de maternelle mangent avant les plus grands. Un essai sur quelques jours a été évoqué pour vérifier la faisabilité de la demande (temps de repas, organisation de l'aide aux plus petits, possibilité de se resservir pour les plus grands...).

#### **Intervenants :**

Il est évoqué l'intervention de personnes qualifiées dans les domaines du harcèlement, du secourisme, de la gestion des émotions pour les plus petits, la prévention sur les dangers des réseaux sociaux et d'internet pour les plus grands et le langage des signes.

Comme évoqué précédemment, les parents délégués vont se mettre en relation avec le centre « Au Fil de Lambre » pour mettre en place un projet sur le harcèlement (pour l'année prochaine).

*En ce qui concerne le secourisme, l'équipe enseignante explique que ce thème sera développé sans doute l'année prochaine en tant que projet d'école dans le parcours citoyen des élèves de la PS au CM2.*

**Fin de séance**